



## Augmentation d epension alimentaire

Par **cecilia59\_old**, le **28/07/2007** à **16:53**

Je suis divorcée et je vie seule avec ma fille de trois ans. Je ne travaille pas. Mon ex-mari travaille, il gagne 1300 euro par mois et me verse 130 euro de pension alimentaire par mois pour ma fille. Je n'ai pas demander de prestation compensatoire. J'ai du mal à m'en sortir financièrement. Es que j'ai le droit de demander une augmentation de la pension alimentaire? Et si oui de combien?